VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

UN CHALET partiellement incendié

à GLIÈRES-VAL-DE-BORNE (74130), 1080 route de Lignières

Sur une parcelle cadastrée **section B n° 795** - 1080 route de Lignières – pour 13a 57ca, sur laquelle est édifié un chalet de type finlandais, victime d'un incendie en 2021, et qui était, avant ce sinistre, élevé sur trois niveaux, et comprenait un sous-sol complet, 4 chambres, une cuisine ouverte, un salon séjour, une salle de bains, une mezzanine, une salle d'eau et un WC. **Les biens sont libres**

Mise à prix : 50 000,00 € outre frais

VISITE LE JEUDI 30 OCTOBRE 2025 de 14H à 15H (sur place)

ADJUDICATION JEUDI 11 DECEMBRE 2025 À 14 HEURES
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BONNEVILLE – JUGE DE L'EXÉCUTION
18 QUAI DU PARQUET – 74130 BONNEVILLE

La présente vente est diligentée par La BNP PARIBAS, Société Anonyme au capital de 2 468 663 290,00 €, siège social : 16 Bd des Italiens 75009 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n°662 042 449, représentée par son Directeur Général en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Le cahier des conditions de la vente, dressé par Me Emmanuel DUBREUIL - SELARL FDA, Avocat poursuivant, a été déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, RG N°23/01488 où il peut en être pris connaissance.

On ne peut enchérir le jour de l'audience QUE PAR MINISTÈRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE BONNEVILLE.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, S'ADRESSER:

- à la SCP AXIOJURIS-LEXIENS Avocats - Le Britannia - Bât. A, 20 bd Eugène Deruelle, 69003 LYON, Tél. : 04 78 28 59 17 (réception des appels : 9h-12h) ou sur www.axiens.legal

- www.avoventes.fr